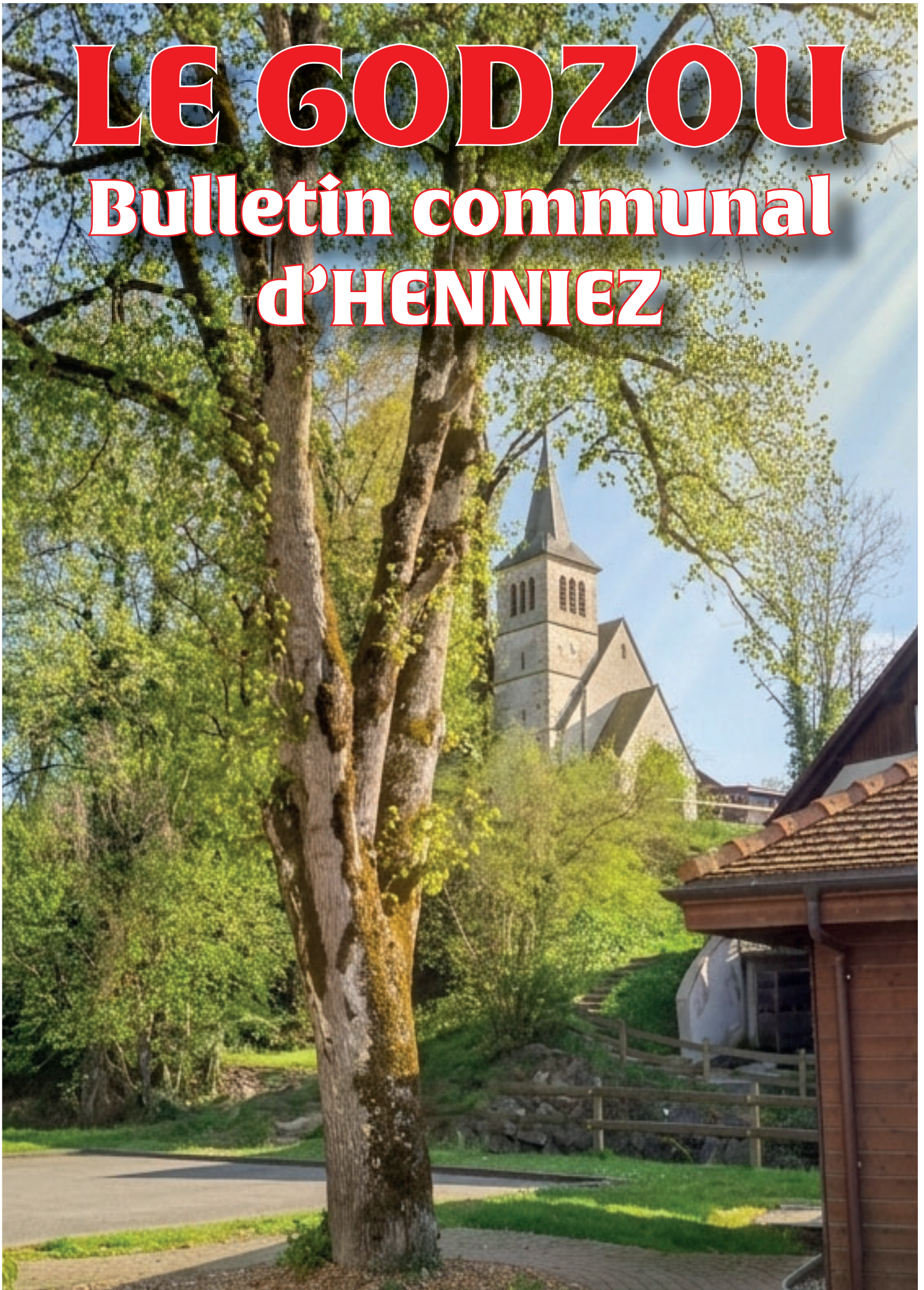


# **LE GODZOU**

## **Bulletin communal d'HENNIEZ**



# COMMUNICATIONS DES SOCIÉTÉS LOCALES

**Dimanche 24 mai**

**LE CONFÉ FÊTE SES 4 ANS!**

## Apéro dînatoire

**Dès 11h**

**AU MENU :**  
Verrines, feuilletés, charcuterie,  
fromages, tartes & desserts maison



30.- Sur réservation

### Le frelon asiatique se réveille

Inspectez régulièrement vos bâtiments pour  
trouver les nids primaires des frelons asiatiques.



Signalez les nids sur  
[www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)



**ARAJ**  
BROYE  
ASSOCIATION DU RESEAU  
D'ACCUEIL DE JOUR

Rue des Terreaux 1 - 1530 Payerne  
026 662 68 11 - [info@arajbroye.ch](mailto:info@arajbroye.ch)  
[www.arajbroye.ch](http://www.arajbroye.ch)

## BESOIN D'UN moyen de garde ?



- ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR**  
0 - 12 ans
- GARDERIE**  
0 - 4 ans
- UAPE**  
écoliers

Le réseau ARAJ Broye est le réseau  
d'accueil de jour des enfants pour  
la région de la Broye vaudoise.  
Le réseau propose trois types  
d'accueil: l'accueil préscolaire  
collectif (garderie), l'accueil  
parascolaire (UAPE) et l'accueil  
familial de jour.

Visitez notre site internet :

Inscription en ligne ! 

Rue des Terreaux 1  
1530 Payerne

026 662 68 11

[www.arajbroye.ch](http://www.arajbroye.ch)  
[info@arajbroye.ch](mailto:info@arajbroye.ch)

**PRO  
SENECTUTE** Votre quotidien peut  
être **ACTIF, VARIÉ** et  
**PASSIONNANT:**

PLUS FORTS ENSEMBLE

Grâce aux activités et cours Pro Senectute, le corps et l'esprit restent en pleine forme! La section vaudoise organise, par exemple, des excursions et des séjours accompagnés permettant aux seniors de découvrir de nouveaux lieux, de partager des moments conviviaux et de profiter d'activités culturelles ou de loisirs en groupe. Ces sorties sont encadrées et adaptées aux participants afin de garantir confort, sécurité et plaisir de la découverte.

Bureau régional Payerne - Téléphone: 026 660 79 70  
Courriel: [info@vd.prosenectute.ch](mailto:info@vd.prosenectute.ch)  
En ligne: [prosenectute.ch](http://prosenectute.ch)

Pro Senectute édite une brochure de ses programmes deux fois par année. Ces brochures sont à votre disposition au bureau de l'administration communale.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les élections communales se sont achevées il y a quelques semaines. À Henniez, elles ont reconduit la Municipalité dans sa composition actuelle pour une nouvelle législature de cinq ans. Dans beaucoup d'endroits, ce genre de résultat serait commenté rapidement, puis absorbé par le rythme ordinaire des jours. Dans un village, les choses restent plus longtemps. Elles ont un poids plus concret, presque silencieux parfois, parce qu'elles touchent directement une communauté humaine que l'on connaît et que l'on croise chaque jour.

*Au nom de la Municipalité, je tiens à remercier très sincèrement la population pour la confiance qui nous a été accordée.*

Cette confiance, nous la recevons avec reconnaissance, mais aussi avec lucidité. Une commune ne se conduit ni par slogans ni par agitation. Elle avance grâce à un travail souvent discret, parfois lourd, fait de dossiers, de séances tardives, d'arbitrages et de patience. Il faut régler les urgences sans perdre le sens du long terme. Préserver ce qui mérite de l'être tout en préparant l'avenir. Et puis il faut tenir dans la durée, simplement, avec constance. Vu de loin, cela paraît modeste. Lorsqu'on en porte la responsabilité, cela ne l'est pas toujours.

À Henniez, nous avons conservé quelque chose qui devient rare : une forme d'équilibre humain. On peut encore s'y parler directement. Les désaccords existent, naturellement, mais ils ne détruisent pas l'essentiel. Cette réalité est précieuse. Elle demande de l'attention et une certaine mesure. Une commune peut perdre assez vite ce que plusieurs générations ont lentement construit.

Ces dernières années, plusieurs projets importants ont été réalisés, d'autres se poursuivent encore, et les défis à venir ne manqueront pas. Les infrastructures, les finances com-

munes, la transition énergétique, la qualité de vie ou encore les services à la population continueront à demander du travail et parfois des décisions exigeantes. Nous les assumerons avec le même esprit que jusqu'ici : sérieux, proximité et sens concret des responsabilités.

Dans une commune, beaucoup de choses importantes se jouent sans bruit. Ce sont souvent les décisions les moins visibles qui finissent par compter le plus dans la vie quotidienne des habitants. Nous continuerons donc le travail, comme nous l'avons fait jusqu'ici, avec sérieux et, je l'espère, avec assez de bon sens pour rester utiles au village.

Merci, sincèrement, à toutes et à tous.

Votre Syndic  
Yannick Escher



**Administration communale**  
**Route des Bains 2 - 1525 Henniez**

**Tél.: 026 668 10 10**

**Courriel: [greffe@henniez.swiss](mailto:greffe@henniez.swiss)**

**En ligne: [www.henniez.swiss](http://www.henniez.swiss)**

### **Horaires d'ouverture:**

**Lundi: de 09h00 à 11h00**  
**de 15h00 à 18h00**

**Mercredi: de 09h00 à 11h00**  
**de 13h30 à 16h30**

**ou sur rendez-vous**

### **Fermeture estivale:**

**Durant le mois de juillet,**  
**l'administration sera ouverte uniquement**  
**le lundi après-midi de 15h00 à 18h00**

# INFORMATIONS



## Conseil général Nouvelle législature 2026-2031

Nous les connaissons tous, ces experts du comptoir ou du salon qui ont la solution miracle pour tout : « Y a qu'à réparer la route », « Faudrait que le village soit plus fleuri », « Il suffirait de baisser les impôts ». C'est facile de donner des leçons depuis les gradins, mais avez-vous déjà envisagé de descendre sur le terrain pour mettre les mains dans le cambouis décisionnel ?

À Henniez, le Conseil général, c'est le cœur battant de notre démocratie locale. Loin d'être un club privé réservé à une élite, c'est l'autorité délibérante qui détient le pouvoir réglementaire.

**Concrètement ?** C'est lui qui décide des règles du jeu pour notre aménagement du territoire, valide les budgets et oriente l'avenir de la commune, dans le respect des lois cantonales et fédérales. Ce n'est pas de la haute surveillance (ça, c'est le rôle du Canton), mais bien de la gestion de proximité.

**Alors, qui peut rejoindre cette équipe pour la nouvelle législature ?** La barre est volontairement basse, car nous voulons avant tout de la diversité et du bon sens. Il suffit d'avoir 18 ans révolus, d'être domicilié à Henniez et de ne pas être sous curatelle de portée générale.

Que vous soyez Suisse ou étranger (avec un permis B ou C, 10 ans de résidence en Suisse et 3 ans dans le canton), votre voix compte. **Fini le « faudrait que » : place au « j'ai décidé que ».**



*Rassurez-vous, participer à la vie législative ne signifie pas siéger en permanence. Sauf convocation exceptionnelle pour une séance extraordinaire, le Conseil général ne se réunit que deux fois par année : les premiers mardis de juin et de décembre. Deux dates dans votre agenda pour peser sur l'avenir d'Henniez, c'est un investissement temps minime pour un impact maximal.*

Ne laissez pas d'autres écrire l'histoire de notre village à votre place. Transformez vos idées en actes et venez siéger parmi nous. Pour rejoindre l'aventure, envoyez simplement un mail à [conseil@henniez.ch](mailto:conseil@henniez.ch). Rendez-vous le 23 juin prochain pour l'assermentation : **vosre siège vous attend, il ne manque plus que vous.**

## Déchett'INFO

### Déchets dangereux : un geste qui peut tout changer

La sécurité de nos installations de traitement et la protection de notre environnement reposent sur la responsabilité de chacun. Récemment, des déchets hautement inflammables et des bidons de produits toxiques ont été retrouvés dans la benne des encombrants. Nous tenons à le rappeler fermement : ce type de déchet est strictement interdit dans nos containers. Ces produits doivent impérativement être rapportés dans le commerce où ils ont été achetés ou déposés dans un centre de collecte adapté. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que de telles négligences sont constatées.

La situation est tout aussi critique concernant les batteries au lithium, trop souvent jetées dans les ordures ménagères. Qu'il s'agisse de cigarettes électroniques, de téléphones portables, de chaussures à lumières clignotantes ou de voitures téléguidées, ces objets contiennent des batteries capables de provoquer de puissantes explosions. Ce danger est réel et menace directement la sécurité du personnel qui trie nos déchets. L'incendie survenu chez Bader Recycling à Lucens, provoqué par une « puff » jetée dans une poubelle ordinaire, est un exemple tragique qui nous rappelle les conséquences potentielles de ces mauvais gestes.



À l'avenir, des contrôles plus stricts seront effectués. Pour faciliter ce travail et garantir la sécurité de tous, nous vous demandons d'utiliser uniquement des sacs transparents pour le container des encombrants. La transparence permet une identification rapide des contenus interdits.

**Soyez vigilants, faites les bons gestes et triezy correctement. Votre action individuelle protège notre collectivité. Merci de votre collaboration.**

### Réouverture de la petite déchetterie : une phase de test pour faciliter le tri



La Municipalité a décidé de réouvrir la petite déchetterie située en face du Confédéré. Cette initiative est lancée dans le cadre d'une phase de test visant à évaluer l'adhésion des habitants et l'efficacité du service de proximité.

Durant cette période, la déchetterie sera accessible **du lundi au vendredi jusqu'à 18 heures.**



Elle accueillera exclusivement le tri des objets suivants :

- Bouteilles en PET
- Verre
- Aluminium
- Fer-blanc
- Piles

Pour que ce test s'avère concluant et que cette petite déchetterie puisse s'inscrire durablement dans le paysage local en simplifiant votre gestion quotidienne des déchets, il est essentiel que chacun respecte scrupuleusement les consignes de tri affichées sur place.

## DÉCHETTERIE

### Horaires d'ouverture :

Mercredi: 18:00–19:00

Samedi: 09:00–10:30

# NOUVELLE CASERNE DU SDIS BROYE-VULLY

**PAYERNE | LE SAMEDI 30 MAI 2026**

Mesdames et Messieurs,

Chères habitantes, chers habitants,

Le SDIS Broye-Vully a le plaisir de vous inviter à sa journée portes ouvertes qui se déroulera le samedi 30 mai 2026. Le temps d'une journée, vous pourrez vous immerger dans le monde des sapeurs-pompiers et de leurs partenaires de la sécurité.

Le SDIS Broye-Vully recevra ce même jour les clés de sa nouvelle caserne. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous faire visiter nos nouveaux locaux, destinés à accueillir la direction du service et le site opérationnel de **Payerne**. Différentes démonstrations et expositions en lien avec nos missions et nos partenaires vous permettront de (re)découvrir notre magnifique métier-passion.

Plusieurs stands de restauration vous permettront de profiter de cette journée en famille ou entre amis parmi les acteurs de votre sécurité quotidienne.

## LE PROGRAMME !

[www.sdis-broye-vully.ch](http://www.sdis-broye-vully.ch)  
[facebook.com/sdisbv](https://facebook.com/sdisbv)  
[instagram.com/sdis\\_broye\\_vully](https://instagram.com/sdis_broye_vully)



**13H00 - 13H45** : JEUNES SAPEURS-POMPIERS  
**14H00-14H45** : SECOURS ROUTIER-DÉSINCARCÉRATION  
**15H00-15H45** : LUTTE CONTRE LES ÉLÉMENTS NATURELS  
**16H00** : FIN



**9H00** : OUVERTURE  
**9H15-10H** : LUTTE CONTRE LE FEU  
**10H30-11H30** : INTERVENTION DANS LE DOMAINE CHIMIQUE  
**11H30** : PARTIE OFFICIELLE ET APÉRITIF OFFERT



**ROUTE DE LA VY DES CHARETTES 6 - 1530 PAYERNE**

## PISCINES HORS SOL

Se rafraîchir en toute responsabilité !

L'été approche et avec lui, l'envie de se rafraîchir dans son propre jardin. Bonne nouvelle : à Henniez, l'installation de piscines hors sol non chauffées ne nécessite aucune demande préalable auprès de la commune. Vous pouvez donc monter la vôtre en toute tranquillité !



Quelques petits rappels essentiels pour que la baignade reste un plaisir pour tous et pour l'environnement :

**Remplissage :** Il est interdit d'utiliser les bornes hydrantes (les fameuses prises d'incendie) pour remplir votre bassin. Pensez à utiliser votre réseau d'eau potable classique.

**Vidange et entretien :** L'eau usée et l'eau de nettoyage des filtres doivent impérativement être évacuées dans le réseau des eaux usées (les toilettes ou un regard de visite), et jamais dans les égouts pluviaux ou directement dans la nature. C'est crucial pour protéger nos cours d'eau !

**Voisinage serein :** Les pompes peuvent être bruyantes. Pensez à les installer judicieusement et à limiter leur fonctionnement aux heures de journée pour respecter le repos de vos voisins.

**Sécheresse :** En cas de canicule ou d'interdiction d'arrosage décrétée par les autorités, la commune compte sur le civisme de chacun pour limiter ou stopper les remplissages. Chaque goutte compte !

## Et côté canton de Vaud ?

Le canton rappelle que toute piscine, même hors sol, doit respecter les prescriptions sur la protection des eaux. Cela signifie qu'aucun produit chimique (chlore,

algicides) ne doit se retrouver dans le sol ou les eaux de surface. De plus, si votre installation venait à être chauffée ou à dépasser certaines dimensions, une autorisation pourrait alors être requise. Dans le doute, un petit coup d'œil au site de la Direction générale de l'environnement (DGE) ou un appel à l'administration communale vous évitera bien des tracas.

**En résumé : amusez-vous bien, respectez l'eau et vos voisins, et profitez d'un été frais à Henniez !**

## FRELONS ASIATIQUES

Vigilance maximale !

Dès la fin avril, les nids primaires de frelons asiatiques sont souvent bien développés. Les reines fondatrices et les premières ouvrières sont actives, marquant le début d'une période critique pour la prévention.

### Comment les repérer ?

**Taille du nid :** À ce stade, ils varient entre la taille d'une balle de tennis et celle d'un ballon de handball.

**Localisation :** Ils se nichent préférentiellement dans les zones protégées comme les garages, les abris de jardin, sous les toitures, dans les haies denses ou les arbres bas.

Un nid primaire a déjà été découvert dans les stores du bâtiment communal. Il y a fort à parier que nos «amis» asiatiques soient présents ailleurs dans le village. La présence d'un seul nid suggère souvent une colonisation plus large de la zone.

Agissons ensemble Tout un chacun peut aider dans cette lutte. Au printemps, il est crucial de rechercher ces nids naissants, qui sont le plus souvent situés en milieu urbain avant de migrer vers les arbres en été. Une destruction précoce permet d'éviter la prolifération de plusieurs centaines de frelons d'ici l'automne.

Merci d'annoncer toute observation de nid sur le site [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch). Votre signalement permet aux gestionnaires officiels d'intervenir rapidement et efficacement pour protéger la biodiversité locale et la sécurité de tous.



# CARNET D'ADRESSES

## MUNICIPALITÉ

### **M. Yannick Escher, Syndic**

Administration générale - Gestion du personnel -  
Finances - Affaires juridiques - Voirie - Culture

Téléphone: 079/ 566 87 46  
Courriel: yannick.escher@henniez.swiss

### **M. Olivier Aeberhard, Vice-Syndic**

Police - STEP - Eaux - *Le Confédéré*

Téléphone: 079/ 702 23 49  
Courriel: olivier.aeberhard@henniez.swiss

### **M. Tony Kaeser, Municipal**

Affaires sociales - Instruction publique - Cultes -  
Défense incendie - Protection civile

Téléphone: 078/ 627 47 03  
Courriel: tony.kaeser@henniez.swiss

### **M. Jean-Philippe Robert, Municipal**

Forêts et domaines - Route et mobilité -  
Gaz et électricité - Tourisme

Téléphone: 079/ 520 54 68  
Courriel: jean-philippe.robert@henniez.swiss

### **Michel Wirz, Municipal**

Bâtiments - Police des constructions -  
Aménagement du territoire

Téléphone: 077/ 508 01 04  
Courriel: michel.wirz@henniez.swiss

## SIH

### **Services Industriels Henniez**

Téléphone: 026/ 668 28 44  
Courriel: sih@henniez.swiss

## CONSEIL GÉNÉRAL

### **M. Alain Aeberhard, Président**

Téléphone: 079/ 208 02 57  
Courriel: alain.aeberhard@henniez.swiss



## LOCATION CLOSALET

### **Mme Katy Cruchaud**

Téléphone: 079/ 919 97 49  
Courriel: salledcloalet@henniez.swiss

## ADMINISTRATION COMMUNALE

### **Julian Wagner**

Boursier communal

Téléphone: 026/ 668 10 10  
Courriel: bourse@henniez.swiss

### **Myriam Marcuard**

Préposée au contrôle des habitants

Téléphone: 026/ 668 10 10  
Courriel: habitants@henniez.swiss

### **Jeannine Hausammann**

Secrétaire municipale

Téléphone: 026/ 668 10 10  
Courriel: greffe@henniez.swiss

## COUNTRY LINE DANCE: OUBLIEZ LES CLICHÉS DES FILMS !

Depuis dix ans, l'univers de la country line dance a considérablement évolué, y compris aux États-Unis. Si le chapeau et les bottes de cowboy restent des incontournables pour l'ambiance des festivals et des soirées à thème, ils ne définissent plus la pratique quotidienne.

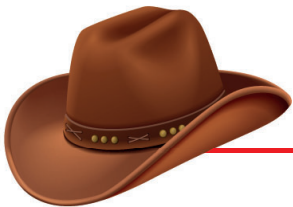
### Une musique pour tous les goûts

Aujourd'hui, les cours ne se limitent plus à la musique country traditionnelle. Pour coller à l'air du temps, nous intégrons également des tubes actuels et variés. L'objectif est simple: rendre la danse accessible et plaisante, quel que soit votre style musical préféré.

### Danser et s'amuser

Rejoignez-nous pour décompresser après une journée de travail. Notre groupe est avant tout un lieu de convivialité où l'on vient pour :

- Apprendre à danser dans une ambiance détendue
- Partager de bons moments entre passionnés
- Se faire plaisir sans prise de tête



### Venez nous rejoindre !

Nous vous invitons chaleureusement à venir découvrir nos cours et à tester par vous-même cette évolution dynamique. Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, il y a une place pour vous sur la piste de danse du Cloalet.

### Tous les mardis soirs à 19h15

**Grande salle du Cloalet** / Groupe débutant

### Tarifs:

Prix par cours: CHF 15.-

Vous avez le droit à 3 cours d'essais gratuits.

### Renseignements:

Madame Judith Auderset-Peissard

Tél. 079/ 582 28 19

Découvrez tout sur notre nouveau site :

**[WWW.HENNIEZ.SWISS](http://WWW.HENNIEZ.SWISS)**

Ce site est le vôtre - n'hésitez pas à y participer !

Partagez-nous vos anecdotes, vos souvenirs, ou des photos d'époque: elles donneront vie à cette mémoire collective.

Vous avez une idée, une suggestion, une envie d'ajouter quelque chose ? Nous sommes à votre écoute.

Courriel: [greffe@henniez.swiss](mailto:greffe@henniez.swiss)

Venez profiter d'un moment convivial au Confédéré



### Horaires:

du lundi au jeudi

07:30 - 13:00 / 17:00 - 20:00

Vendredi

07:30 - 13:00 / 17:00 - 22:00

Samedi et dimanche

08:00 - 13:00 / Après-midi fermé

### NOUVEAUTÉ:

Du lundi au vendredi à midi,  
menu du jour à CHF 18.-

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: Comprendre et agir pour l'avenir

### Qu'est-ce que la transition énergétique ?

La transition énergétique désigne le passage d'un système de production et de consommation basé sur des ressources fossiles limitées et polluantes, vers un mix énergétique privilégiant les sources renouvelables et l'efficacité énergétique.

Il ne s'agit pas seulement de changer de technologie, mais d'opérer une transformation structurelle profonde de nos modes de vie et de nos infrastructures pour réduire notre impact environnemental.

En Suisse, cette démarche est plus que jamais d'actualité. La Confédération a fixé des objectifs durables et ambitieux à l'horizon 2050, visant la neutralité carbone et une indépendance énergétique accrue.

Pour les communes et les citoyens, cela soulève des questions concrètes : **comment adapter nos installations ? Par quoi remplacer nos systèmes de chauffage actuels ?**

### Une réponse locale aux défis globaux



C'est précisément dans cette optique que les Services Industriels d'Henniez (SIH) ont été fondés. Face aux enjeux du réchauffement climatique et à la nécessité de sécuriser l'approvisionnement, les SIH portent une vision globale : **celle d'une commune énergétiquement indépendante et responsable.**

### Deux axes majeurs structurent cette démarche Le chauffage à distance

Une solution collective exploitant des énergies locales et renouvelables.

### La transition énergétique individuelle

Un accompagnement pour optimiser les installations privées.



### Interview de Monsieur Michel Grandjean qui a choisi les SIH pour l'accompagner dans l'installation d'une pompe à chaleur.

#### Qu'est-ce qui vous a motivé à remplacer votre ancien système de chauffage par une pompe à chaleur ?

« Mon installation au gaz, vieille de plus de 20 ans, était à bout de souffle et mal optimisée. Au-delà de la nécessité technique, c'était pour moi un geste concret et indispensable pour notre planète. »

#### Comment avez-vous découvert cette solution dans le cadre du projet communal ?

« J'ai participé aux réunions d'information organisées par la commune, qui ont été déterminantes. »

#### Avez-vous été accompagné dans vos démarches et en quoi cela vous a-t-il aidé ?

« Absolument. Les SIH, Innergia et l'installateur ont travaillé en synergie pour nous informer et répondre précisément à toutes nos questions. Cet accompagnement a grandement facilité la prise de décision. »

#### Comment s'est déroulée concrètement l'installation chez vous ?

« Tout a commencé par une réunion de planification regroupant tous les corps de métier (maçon, électricien, installateur, isolateur). Grâce à l'excellente gestion de chantier, les travaux se sont ensuite déroulés sans la moindre accroche. »

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE POPULAIRE D'HENNIEZ - SCPH

## *Y a-t-il eu des contraintes particulières (bruit, espace, durée) ?*

« Le chantier a duré sept jours ouvrables, avec une mise à disposition de ventilateurs chauffants en janvier-février pour assurer notre confort. L'interruption de l'eau chaude s'est limitée à quelques heures, le temps de remplacer le boiler. Le vrai défi était technique : notre local de chauffage est très compact (2,30 m x 2 m x 2 m de haut). Pourtant, le résultat est parfait. »



## *Avez-vous constaté une différence en termes de confort thermique ?*

« Au-delà du confort thermique, j'apprécie particulièrement l'application connectée qui permet de visualiser et de piloter les réglages du système en temps réel. »

## *Quel impact observez-vous sur vos coûts de chauffage ?*

« Il est encore un peu tôt pour un bilan annuel précis, mais à vue de nez, nous devrions nous situer légèrement en dessous des coûts de l'ancien système. Cette économie provient d'une meilleure optimisation

globale, notamment grâce à l'application qui permet d'ajuster finement le chauffage en cas d'absence ou de variations météorologiques. »

## *Avec le recul, referiez-vous le même choix aujourd'hui ? Pourquoi ?*

« Sans aucune hésitation. Il est urgent de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles, et ce choix s'inscrit pleinement dans cette démarche. »

## *Que diriez-vous à un habitant d'Henniez qui hésite encore à franchir le pas ?*

« À Henniez, chaque pas compte davantage qu'ailleurs. Quand tu avances, c'est tout le village qui progresse vers l'indépendance énergétique. »

*La SCPH remercie chaleureusement*

*Monsieur Grandjean pour ce témoignage inspirant.*



**Rejoindre la Coopérative, c'est être acteur du village !**

**Tout le monde est bienvenu !**

Pour plus d'informations:

En ligne: [www.scph.ch](http://www.scph.ch)

Courriel: [conseil.administration@scph.ch](mailto:conseil.administration@scph.ch)



**Vous souhaitez remplacer votre ancien chauffage à mazout, gaz ou électrique sans dépenser votre épargne ?**

Contactez-nous au **026/ 668 28 44** ou par courriel: [sih@henniez.swiss](mailto:sih@henniez.swiss)

**Les SIH sont à votre service !**

## Convivialité et simplicité au cœur du village

Cette année, la commune lance « Les Terrasses de l'été », une nouvelle initiative visant à renforcer les liens sociaux dans une atmosphère détendue.

Tous les jeudis soirs de juillet et d'août, de 18h à 20h, un particulier, une association ou société locale est invité à proposer une verrée en toute simplicité.

Que vous souhaitiez partager un moment de convivialité ou simplement rencontrer vos voisins, ce concept est fait pour vous.

Les intéressés désireux d'organiser une de ces rencontres sont priés de s'inscrire auprès de l'administration communale avant le 15 juin 2026 (Tél. 026/ 668 10 10 ou courriel: greffe@henniez.swiss).

Le calendrier détaillé, précisant les lieux et les hôtes de chaque soirée, sera affiché sur notre site, le pilier public et publié dans le prochain numéro du **Godzou**.



## A NE PAS MANQUER

**24.05.2026** Anniversaire du Confédéré  
Brunch dès 11h,  
sur réservation (voir en page 2)

**02.06.2026** Conseil général à 19h30 au Cloalet

**14.06.2026** Votations de 10h à 11h  
au bureau communal



**23.06.2026** Assermentation pour la nouvelle  
législature à 20h00  
à l'église d'Henniez

Sur réservation:

**Les samedis soirs au Confédéré:**

**06.06.2026** Hamburger Highland avec frites

**13.06.2026** Filets de perche avec frites

**20.06.2026** Fondue chinoise (Boeuf/Poulet/Porc)  
avec salade